

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 22 mars 1968

La séance est ouverte à onze heures.

LE NORD CANADIEN

L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au premier ministre, car elle a trait au fonctionnement de nombreux ministères du gouvernement. Compte tenu du très excellent rapport du juge Morrow, sur l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest, et de certains oublis et lacunes, dont il fait état en ce qui concerne l'administration de la justice et les besoins de la population, le gouvernement est-il disposé à faire une déclaration, avant la prorogation, sur ses vues et opinions quant à ces recommandations?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le rapport a reçu toute l'attention qu'il méritait, vu son importance, et je m'attends sûrement à une déclaration à son sujet, avant la prorogation.

LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

LA RHODÉSIE—LA CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE PAR LA JAMAÏQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Récemment, le gouvernement de la Jamaïque a réclamé une conférence des pays du Commonwealth pour étudier la situation en Rhodésie et prendre les mesures qui s'imposent afin d'empêcher qu'elle ne se détériore davantage. Le premier ministre a-t-il reçu une demande de ce genre et est-il en faveur de la proposition?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Je suis au courant des vues du gouvernement de la Jamaïque sur ce point et de la demande qu'il a présentée, mais je sais également que d'autres

membres du Commonwealth, y compris le Royaume-Uni, le plus particulièrement touché, estimaient qu'une conférence sur le sujet en ce moment ne serait pas constructive, même si une réunion des premiers ministres du Commonwealth est prévue pour septembre.

M. Douglas: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Vu qu'il est fort probable que la conférence du Commonwealth n'ait pas lieu bientôt, puis-je demander au premier ministre si le gouvernement presse le Conseil de sécurité de faire la revue des sanctions obligatoires, afin de discuter de leur efficacité et de voir si l'on peut prendre des mesures pour régler plus efficacement la situation rhodésienne?

Le très hon. M. Pearson: Oui, monsieur l'Orateur. Le Conseil de sécurité envisage présentement la possibilité d'étendre les sanctions et de les rendre plus efficaces. Il y a eu aussi à Londres, la semaine dernière, une séance du comité des sanctions des membres du Commonwealth sur le même sujet, et les mesures envisagées présentement visent toutes à rendre les sanctions plus efficaces et à faire appliquer comme elles devraient l'être, par les membres des Nations Unies qui les ont acceptées, celles qui sont déjà en vigueur.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Comme l'espoir de voir aboutir les sanctions a été exprimé dans notre Parlement et au Royaume-Uni il y a 15 ou 16 mois, et comme la tournure des événements contredit les espérances exprimées par le premier ministre du Royaume-Uni et le gouvernement du Canada, le premier ministre nous dirait-il s'il y a un fondement quelconque à l'opinion selon laquelle le Canada souscrit à l'application de mesures destinées à empêcher le courrier d'arriver de Rhodésie ou d'y parvenir.

Le très hon. M. Pearson: Nous envisageons l'intensification des sanctions, je le répète, mais certaines mesures feraient plus de mal aux voisins de la Rhodésie qu'à la Rhodésie elle-même. On doit être prudent dans l'application de sanctions qui nuiraient à la victime plutôt qu'à l'autre partie.